

Marly

Infos

MAGAZINE MUNICIPAL



LA RENAISSANCE DES TOURS JUMELLES

p. 10

URBANISME
L'aménagement du Haras
p. 12

CULTURE
La saison se poursuit
p. 15

VIE ASSOCIATIVE
L'actualité des associations
p. 22

n°125
janvier
2024



Madame, Monsieur,

2023 ne nous aura pas apporté que paix et sérénité. Les différents conflits qui ont perduré et ceux qui ont été déclenchés, ainsi que les attaques, les menaces, les actes terroristes atroces nous ont imposé un contexte affligeant. Les conséquences retrouvent l'antisémitisme et les violences meurtrières inacceptables dans une république laïque, où il est intolérable que l'on assassine des enseignants, ces héros hussards de la République.

Notre quotidien lui-même est affecté par des conséquences sur notre économie. L'inflation qui reste à un niveau élevé, les prix de l'énergie qui ont largement augmenté, impactent le pouvoir d'achat, le fonctionnement des entreprises ainsi que les collectivités territoriales.

À Marly-la-Ville, par exemple, les tranches de travaux d'éclairage public commencées perdureront pendant deux années, tant en fonctionnement et lourds investissements aidés par l'Etat (le fonds vert) et la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France.

2023 a connu quelques aménagements nouveaux dont l'agencement de la ferme Cuypers rue Roger Salengro, avec la création d'un parking et la rénovation d'un bâtiment, en attendant une maison de santé pluriprofessionnelle (kinésithérapeutes, médecins, orthophonistes...) et la réalisation d'éléments de skate rapidement investis face à l'Espace Culturel. Durant cette année, nous avons pu également visiter le pôle enfance-jeunesse-culture place Dalibard, la « Poste-Relais » à Carrefour Express, le distributeur automatique de billets à proximité de l'église ainsi que la machine élévatoire dite des « Tours Jumelles ».

Même s'il faut faire face pour l'année à venir à la vigilance du budget global de la commune, en maintenant le niveau des services, nous ne manquons pas de projets pour poursuivre notre chemin vers les priorités de notre mandat, arrivé à mi-parcours.

Si les impacts économiques créent une morosité générale, notre commune poursuit toujours son chemin dans les sillons tracés, elle continue à vouloir être un lieu de vie épanouissant pour chacun, même si les changements, les mutations chahutent nos habitudes et tant de projets restent à concrétiser.

Ainsi, la loi SRU (Solidarité et Renouvellement

Urbain) impose aux communes de plus de 3 500 habitants, appartenant à une agglomération de plus de 50 000 habitants d'avoir 25 % de logements sociaux. Certains d'entre nous avons accédé à la propriété dès les années 70 avec des prêts aidés. Depuis quelques années, ces logements sont rentrés dans le bâti traditionnel : soit nous devons rattraper (11% aujourd'hui), soit être carencés et payer une amende d'environ 170 000 € par an ; et si nous n'accélérons pas la cadence, le Préfet peut augmenter l'amende et prendre la main.

En plus des logements en cours de construction, le secteur du Haras voit un bâtiment bas parfaitement intégré à l'entrée du village et protégé des murs anciens maintenus. Cette propriété de la Mutuelle la Mayotte avec l'Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP) prévoit son ouverture en septembre prochain pour accompagner de jeunes personnes en situation de handicap.

L'année sera donc l'occasion pour chacun d'entrevoir les projets nouveaux notamment les équipements liés à l'enfance, en cours et futurs et leurs financements, en évitant des impositions et taxes trop conséquentes.

Pour conclure ce bilan 2023 et cette projection indispensable de 2024, la réussite de nos actions a été collective et je remercie celles et ceux qui y ont contribué. Je tiens à saluer et à remercier chaleureusement, pour leur travail, leur dévouement, et leur engagement, les adjoints et délégués, tous les conseillers municipaux ainsi que toute la vie locale et associative.

Madame, Monsieur, ne doutez pas que nous mettrons tout en œuvre pour que la commune continue à prospérer et à évoluer vers un lieu d'épanouissement pour chacun d'entre vous.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter, Mesdames, Messieurs, à toutes vos familles, une excellente année 2024 : bonheur, prospérité et surtout santé à vous et à tous vos proches.

Notre regretté Michel Piccoli a dit un jour que « **Le bonheur est toujours une quête à renouveler.** ». Il me semble, qu'en effet, le bonheur de vivre dans notre commune est précieux et nous avons conscience de l'ampleur de notre tâche pour qu'il soit complet pour chacun d'entre vous.

Votre dévoué, André SPECQ

SOMMAIRE

2 INFOS GÉNÉRALES

4 VIE LOCALE

Ça s'est passé à Marly-la-Ville / Vie scolaire / IME Madeleine-Brès / CCAS / Urbanisme / Vie culturelle / Enfance-Jeunesse

22 VIE ASSOCIATIVE

34 ENTRE-FILETS INFOS PRATIQUES

35 DÉLIBÉRATIONS

36 ÉTAT CIVIL

38 AGENDA

BULLETIN MUNICIPAL DE MARLY-LA-VILLE

Responsables de la publication :

- André SPECQ, Maire
- Sylvie JALIBERT, Maire adjointe / Communication et Information
- Service Communication : communication@marlylaville.fr Avec le concours du Club Image et Son

Ce bulletin fait appel à la contribution de plusieurs auteurs qui sont garants de leurs propos.

Imprimerie : J.B. IMPRESSIONS

www.jbimpressions.com
03 44 63 46 76

Hôtel de Ville :

01 34 47 46 46
mairie@marlylaville.fr
www.marly-la-ville.fr

« LE SIRESCO, LE BON ÉLÈVE DE LA COLLECTIVITÉ PUBLIQUE »

(extrait du magazine des métiers des collectivités « Zepros » de nov-déc. 2023)

Avant-gardiste, le Siresco (rebaptisé Tables Communes depuis janvier) qui a fêté ses 30 ans, construit la restauration collective publique de demain. Celle avec toujours plus de produits faits maison et d'expertise au service des convives.

« Tout ce que le Siresco entreprend n'aurait pas été possible sans une équipe hyper pointue, mais également sans des associations de parents d'élèves qui nous font avancer » dit le directeur général Frédéric Souchet.

Quelques chiffres :

- 2 cuisines centrales
- 30 M€ de budget dont 16 M€ d'achats alimentaires
- 15 villes adhérentes
- 174 agents
- 40 000 repas par jour
- 150 sites livrés au quotidien
- 50% d'aliments dits durables dont 34% de bio
- 80% du contenu des assiettes sont issus de l'arrivée des denrées brutes
- 1,90€-2 € de coût matière



Des formations sur-mesure ont été créées pour les cuisiniers du Siresco afin qu'ils puissent monter en compétence (pour cela ils confectionnent au moins une fois par mois voire deux leurs gâteaux : quatre-quarts, gâteau au yaourt, cake à la noix de coco, marbré au chocolat...).



Le Siresco accueille un mercredi par mois les enfants

Objectif ? Organiser des ateliers sensoriels au sein de la cuisine pédagogique, travailler des recettes avec eux pour mieux les ajuster à leurs goûts et à leurs appétits, et leur faire découvrir les fruits et légumes. Et pour continuer dans le projet de la réduction de l'impact carbone, les actions ont continué : « En septembre 2022, nous avons réalisé une première action pour réduire l'impact des plaquettes de menus imprimés pour les convives scolaire-péri-scolaire en diminuant le grammage du papier (80 g) soit 345 kg de pâte à papier en moins pour chaque édition, représentant une baisse de 1,728 t de pâte à papier et 1,588 t de CO2 par an.

Pour l'année 2023, avec une moyenne de 40 900 exemplaires édités tous les deux mois pour les quinze collectivités membres de notre syndicat, l'impact carbone de sa fabrication reste cependant important avec 500 kg équivalent CO2, par édition.

Afin de répondre aux exigences du Syndicat de s'inscrire sur tous les leviers de nos activités dans une démarche éco responsable, Siresco - Tables Communes a réalisé une enquête pour mieux cerner l'utilisation, les pratiques et les besoins. Huit collectivités ont répondu à ce sondage qui s'adressait aux élus,

Directeurs Généraux des Services, adjoints et services de restauration. Au regard de ces résultats, Tables Communes propose d'alléger la fabrication des menus en limitant son impression à un recto-verso A4 comprenant les trames de menus. Cela supprimera le pliage, qui représente 42% de l'impact carbone actuel, et permettra de réduire la quantité de papier par deux (format A4 au lieu d'un format A3). Concernant le nombre d'exemplaires à confectionner, chaque collectivité est invitée à étudier le mode de diffusion le plus adéquat au regard des particularités de son territoire afin d'évaluer le nombre d'exemplaires nécessaires.

Dans un avenir plus ou moins proche, avec l'évolution du « tout numérique » l'impression des menus ne sera sans doute plus nécessaire.

Sylvie Jalibert et Fabienne Gely

Les maire-adjointes marlysiennes représentantes au comité du Siresco - Tables Communes



Face à l'Espace Culturel et au collège, rue Marcel Petit

DE NOUVEAUX MODULES AU SKATE-PARK

À l'automne dernier, le skate-park a été doté de nouveaux modules en bois. Les adeptes de la glisse se sont rapidement appropriés ce nouvel équipement sportif !

LE RECENSEMENT DE LA POPULATION

Comme toutes les villes qui comptent moins de 10 000 habitants, Marly-la-Ville est concernée par le recensement de la population cette année. Celui-ci s'effectue du 18 janvier au 17 février.

Un acte civique et obligatoire qui permet d'établir la population officielle de chaque commune mais également de connaître les caractéristiques de la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, conditions de logement... pour penser et réaliser les petits et les grands projets de demain.

Finalement, on a tous à y gagner !

**Recensement
de la population 2024**

**Le recensement
de la population,
c'est utile
pour tous !**

Connaître la population permet d'adapter les équipements collectifs de votre commune : transports, écoles, maisons de retraite...

CÉRÉMONIE DE L'ARMISTICE DU 11 NOVEMBRE 1918

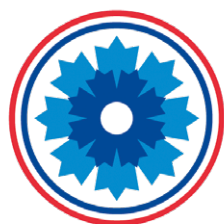


Comme chaque année, le 11 novembre, nous avons honoré la mémoire des soldats morts pour la France en présence des membres du Conseil Municipal et des membres de plusieurs partis politiques, des anciens combattants, des policiers et sapeurs pompiers, des jeunes du collège Françoise-Dolto et des scouts de France, ainsi que du prêtre de l'église de Fosses. Tous se sont rassemblés pour ne pas oublier le sacrifice des soldats et leur victoire pour instaurer la paix.

LA MAGIE DE NOËL À MARLY-LA-VILLE

Cette année, les petites mains du personnel communal mais aussi des accueils périscolaires ont conçu de jolies décorations : un traîneau et ses rennes en bois à la salle des sports, des petits décors et de beaux paquets cadeaux en ville.





LE BLEUET DE FRANCE

Connaissez-vous l'origine du Bleuets de France ?

À la suite du conflit dévastateur de la Première Guerre mondiale, une mobilisation citoyenne se met en place en France en faveur d'une reconstruction matérielle, économique et surtout humaine des blessés et mutilés. C'est à cette époque que naît « le Bleuets de France » à l'initiative de 2 infirmières : Charlotte Malleterre et Suzanne Leenhardt.

Le Bleuets de France a pour vocation première, dès la création du premier atelier de confection, **de venir en aide aux blessés de guerre.**

Aujourd'hui, plus de 100 ans après, cette tradition perdure, et le Bleuets vient en aide aux combattants des nouvelles générations du feu, issu des derniers théâtres d'opérations extérieures.

Pourquoi le Bleuets ?

Le bleuets est le symbole choisi pour illustrer la solidarité envers le monde combattant pour plusieurs raisons.

Il rappelle l'uniforme bleu horizon que les jeunes recrues, les « Bleuets », portaient en rejoignant leurs aînés, les « Poilus », sur les champs de bataille.

Le bleuets est reconnu comme la fleur française du souvenir, celle qui poussait dans la boue des tranchées, la seule note colorée dans un paysage dévasté.

Enfin, le bleu est également une des couleurs de la Nation française, première couleur du drapeau tricolore.

Comment le Bleuets leur vient-il en aide ?

Le Bleuets soutient la prise en charge du blessé de guerre en l'accompagnant dans sa reconstruction : il soutient notamment une reconstruction par le sport, en finançant des équipements adaptés. Il peut également s'agir de projets, de défis sportifs ou solidaires mettant en exergue des valeurs telles que l'humilité, l'esprit de cohésion, la camaraderie ou encore la générosité.

Le Bleuets soutient des programmes de réadaptation des blessés physiques et psychologiques des hôpitaux d'instruction des armées et de l'Institution nationale des Invalides. Il aide au financement de structures et de rééducation et d'espaces de vie pour le blessé.

L'opération « Colis de Noël » permet aux militaires engagés sur les théâtres d'opérations extérieures et intérieures de recevoir un cadeau de soutien lors des fêtes de fin d'année.

Prise en charge des victimes

Le Bleuets soutient les victimes d'actes de terrorisme au même titre que les victimes de guerre : prise en charge des études, accompagnement sur des projets personnels et professionnels, etc. Plus spécifiquement, le Bleuets participe au financement de plusieurs programmes de résilience destinés à des personnes traumatisées, impactées par un acte terroriste.

Quelles sont les actions du Bleuets de France pour les pupilles ?

Le Bleuets de France soutient les pupilles de la Nation, c'est-à-dire les enfants de moins de 21 ans, dont les parents ont été victimes de guerre ou d'actes de terrorisme, dans leur projet d'études particuliers (participation au financement de programmes d'études à l'étranger ou voyages linguistiques dans le cadre d'études supérieures) en leur versant des étrennes en fin d'année et en finançant des projets particuliers.

Les veuves et les veufs de guerre sont accompagnés par le Bleuets de France à plusieurs niveaux : prise en charge de certains aspects financiers, notamment sur les études des enfants, pour la plupart devenus pupilles de la Nation, accompagnement à la reconversion professionnelle si nécessaire et accompagnement des familles les plus démunies.

Plus d'informations sur www.bleuetsdefrance.fr



LE PÈRE NOËL DANS LES ÉCOLES MATERNELLES

**Le père Noël n'oublie jamais nos petits dans les écoles maternelles.
En ce mois de décembre 2023...**

Comme chaque année, Monsieur le Maire et son équipe municipale ont écrit au père Noël afin qu'il apporte un cadeau à chaque élève.

Les enseignants ont fait une lettre, eux aussi, pour commander un livre, un jeu ou un jouet et le miracle de Noël s'est produit... Accompagné de Tartine, sa fidèle ponette (ses rennes se reposent pour le 24 décembre), le père Noël est arrivé dans les trois écoles maternelles de Marly-la-Ville.

Des friandises et un cadeau dans les bras pour chaque enfant, il a reçu en retour les plus beaux sourires. Merci père Noël pour ces moments de bonheur !

LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT SCOLAIRE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE DU BOURG

Les enseignantes de l'école élémentaire du Bourg ont travaillé dès le mois d'octobre sur le thème du harcèlement scolaire.

Les élèves ont découvert les différentes formes de harcèlement (physique, verbal, psychologique, cyber harcèlement...) ainsi que le rôle « clé » des témoins. Ils ont été sensibilisés aux conséquences possibles liées au harcèlement (séquelles pour les victimes, sanctions pour les harceleurs). Les élèves des trois classes ont rempli anonymement un questionnaire sur le thème du harcèlement scolaire. Ils ont également visionné des vidéos pour apprendre à réagir en cas de harcèlement et savoir que l'on peut appeler le 3018 (numéro d'alerte gratuit).

La police municipale et la gendarmerie de Fosses sont intervenues au mois de décembre dans les classes de CE2, CM1 et CM2 pour compléter le travail

déjà engagé par les enseignantes.

Ce projet s'est achevé par un concours de dessins, le 12 décembre dernier dans les classes de CM2. La police municipale et la gendarmerie faisaient également parti du jury !

Les gagnantes du concours de dessin sont : Chloé, Eline et Mélyne. Les dessins de Marwa, Shirine, Rokhaya, Roméo, Lenna, Lona et Lila valaient aussi le détour ! Bravo à tous les CM2 qui se sont donnés du mal.

Le harcèlement scolaire est un sujet traité tout au long de l'année, il est régulièrement abordé lors des conseils d'élèves et de délégués. Les enseignantes continueront donc à sensibiliser les élèves tout le reste de l'année scolaire.





PLACE À LA JEUNESSE AU DOJO DE MARLY-LA-VILLE !

**Mais attention cette fois pas de kimono, de tatami, de combat, ce sera pour plus tard...
À présent, il est l'heure du projet Electro Street.**

Les 2, 3 et 4 mai 2023, un projet ambitieux a vu le jour. Celui de réunir les jeunes de la maison des jeunes de Marly (accompagnés par Alexandre et Cyrille) et les jeunes de l'IME Madeleine-Brès (Darlens, Francly, Alexis, Vira, Sarah, Katisa, Maël, Ismaël, Asmi) afin de danser sur de la musique electro (merci à Jordane, Laura, Anne, Juliette, Claire et Patrick pour l'accompagnement et la participation).

Mais cela ne s'improvise pas. Tous étaient extrêmement motivés, ils se sont montrés attentifs et déterminés à donner le meilleur d'eux-mêmes. Ainsi, la compagnie Electro Street avec Skips et Le Fiasc a proposé des activités de danse, chorégraphie à l'appui, mêlant mouvements de bras et de jambes.

Les jeunes ont eu le loisir de proposer leurs propres interprétations.

Avec des compétences relationnelles certaines, les danseurs professionnels de la compagnie ont accompagné, proposé, indiqué de nouveaux mouvements, avec une bienveillance et une patience très appréciée.

Moment important de la journée : la Battle !

Bien sûr, l'activité est moins conflictuelle que ne le laisse présager le nom. Il s'agit simplement de confronter sa propre

danse à quelqu'un d'autre. Pour cela, les encouragements, les applaudissements et la convivialité étaient de rigueur. Pas de gagnant ni de perdant, seulement de l'amitié, des rires, des encouragements et de la joie pour tous les jeunes qui en gardent un souvenir important.

Ce projet s'est conclu par une exposition photo dans le hall de l'Espace Culturel Lucien Jean (merci à Cécile pour la préparation) du 26 septembre au 6 octobre, où chacun a pu se rendre compte de la réussite du projet autour de la danse électro.

Merci donc à Skips et Le Fiasc de la compagnie Electro Street, aux professionnels de la maison de jeunes et à la ville de Marly-la-Ville d'avoir permis ce moment inclusif et intense pour les jeunes de l'IME Madeleine-Brès.

Un projet de résidences artistiques en micro-territoires initié et financé par la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, avec le concours des villes de Marly-la-Ville, Fosses et Surveilliers.

Qui reviendra sur notre territoire dans le courant de l'année 2024 !



VOYAGE EN GALICE

Une quarantaine de séniors marlysiens ont pu découvrir la belle région de la Galice en Espagne pendant huit jours

Départ de l'aéroport Charles-de-Gaulle en début d'après-midi et atterrissage à l'aéroport de Saint-Jacques-de-Compostelle 2h30 plus tard, sous une température bien agréable.

Lors de ce séjour, nous avons pu profiter de la ville de Saint-Jacques-de-Compostelle et de sa très belle cathédrale avec l'arrivée de nombreux pèlerins. Quelques courageux ont pu faire les trois derniers kilomètres de ce pèlerinage, se prendre en photo au point Zéro, et admirer la belle vue du Cap.

Nous avons également visité la ville de Corogne avec une vue magnifique sur l'océan, profité de dégustations de vins dans de très belles propriétés et descendre profiter de dégustations de vins dans de très belles propriétés et descendre dans de magnifiques caves.

Une belle balade sur le marché de Padron et la visite de jolies villes telle que Combarro avec ses ruelles médiévales. Pendant tout ce séjour, nous avons eu la chance de goûter à des plats typiques de la Galice avec des repas très copieux et découvrir les architectures de cette très belle région.

Cette semaine riche en découvertes est passée très vite et nous avons dû reprendre l'avion en direction de Marly-la-Ville où un petit pot d'accueil nous attendait pour que tout le monde puisse se dire au revoir.

Si vous êtes séniors (retraité et plus de 60 ans), si vous avez envie de voyager en France ou à l'étranger et de partager de bons moments ensemble, nous vous donnons rendez-vous le mardi 30 janvier à l'Espace Culturel Lucien Jean afin de vous présenter les voyages prévus sur l'année 2024.



COLIS DE NOËL

Vendredi 15 décembre, plus de 900 seniors marlysiens (soit environ 700 foyers) ont eu le plaisir d'avoir la visite des élus et bénévoles dans le rôle de petits lutins pour la distribution des colis de fin d'année.

Cette année, la commission du Centre Communal d'Action Sociale a souhaité privilégier la qualité gustative à la quantité.



Les colis de Noël étaient accompagnés de jolis dessins, réalisés par les gagnants du concours organisé dans les classes de CM2 des trois écoles élémentaires.

MARCHÉ DE NOËL À ARRAS

Judi 21 décembre, une petite soixantaine de seniors ont eu le plaisir de flâner à Arras pour profiter du marché de Noël.

Quel plaisir de voir une centaine de chalets joliment décorés avec de superbes illuminations.

Malgré un temps un peu mitigé entre vents et petites pluies, chacun a profité pleinement de ce moment. Certains ont commencé par chercher un endroit pour se restaurer de plats traditionnels, tandis que d'autres ont sillonné les allées du marché de Noël installé sur les deux jolies places.

Cela a été aussi l'occasion pour certains curieux de visiter le Beffroi et de grimper pour admirer cette belle vue d'ensemble.

À la nuit tombée, nous avons repris l'autocar pour un retour sur Marly-la-Ville avec de beaux souvenirs plein les yeux.





LA RENAISSANCE DES TOURS JUMELLES

Comme nous vous l'annoncions dans les bulletins précédents, la rénovation des Tours Jumelles a pris fin en 2023. Certains d'entre vous ont pu voir et apprécier que les échafaudages étant démontés, nos deux élévations étaient toujours debout et encore plus belles qu'avant.

Qu'est-ce que les compagnons de 1882 auraient pensé de ce renouveau ? Sûrement que ce lifting était indispensable pour projeter ces bâtiments dans un temps futur et laisser aux nouveaux marlysiens un patrimoine chargé d'histoire. Un état des lieux préalable a permis d'optimiser les réparations et la mise en œuvre de travaux et de conformité aux normes en vigueur.

Cette rénovation de sauvegarde avec le respect d'un travail de qualité et en restant au plus près des moyens utilisés au XIX^e siècle, occasionne un impact important de budget. Une aide financière de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, du conseil départemental du Val d'Oise ainsi que de la commune de Marly-la-Ville (voir bulletin n°122 / janvier 2023) a permis ces travaux d'envergure.





Des entreprises connaissant parfaitement ce milieu de compagnonnage, puisque intervenant sur des monuments tels que, cathédrales, musée de la langue française et divers monuments historiques, ont travaillé avec les technologies actuelles tout en respectant ses deux vieilles demoiselles.

Nous les avons remerciés et félicités pour leurs travaux de qualité au cours de la réception de fin de chantier. À cette occasion, une capsule, contenant un texte et une médaille de la ville, a été déposée et scellée dans la pierre d'une tour le 9 octobre dernier, suite à une prise de parole de Monsieur le Maire André Specq, en présence du conseil municipal, de l'architecte monsieur Viney, et des différentes entreprises intervenantes.

Une étude paysagère est en cours de réflexion sur le devenir de ce futur lieu, en apurant la visibilité et en réhabilitant la haie et le poteau très disgracieux. Soyons certains qu'une solution sera trouvée pour apprécier visuellement encore mieux notre patrimoine !





ÉTAT DES LIEUX DES PROJETS EN COURS À MARLY-LA-VILLE

En phase de construction, à l'étude avancée ou à l'état de projet

PARTIE SUD DE L'ANCIEN HARAS

Les conditions météorologiques très favorables de l'année 2023 permettent d'envisager la livraison de 248 logements pour la fin de l'année.

PARTIE NORD DE L'ANCIEN HARAS

L'avancement du projet de construction des lots 3 et 2, conduit par le bailleur social I3F, est actuellement à la phase d'étude avancée en concertation avec vos élus, nos assistants à maîtrise d'ouvrage, nos collaborateurs à l'urbanisme, mais aussi les architectes des Bâtiments de France, pour avis et conseils. Cela doit permettre de déposer le permis de construire des 130 logements sur le lot 3 et des 80 logements intergénérationnels sur le lot 2 avant la fin de l'année.

UN NOUVEAU GROUPE SCOLAIRE

L'ensemble des futures constructions de logements sur le territoire communal conduit les élus à envisager la construction d'un nouvel établissement scolaire,

maternel et élémentaire, sur le périmètre du centre-ville. Un restaurant scolaire adapté et un accueil périscolaire adéquat indépendant permettront d'accueillir dans les meilleures conditions les futures générations d'élèves et leurs enseignants.

L'acquisition auprès de l'Etablissement Public Foncier d'Ile-de-France (EPFIF) qui porte actuellement ce terrain est actée, pour une parcelle d'un hectare située proche des écoles du Bourg maternelle et élémentaire actuelles, pour permettre sa construction pour un coût prévisionnel de 20 millions d'€ ; la recherche de subventions est en cours auprès des conseils départemental et régional et de la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France, la commune n'étant pas en capacité financière de porter seule son coût. L'étude de faisabilité est déjà bien avancée et accompagnée d'une planification de travaux de préparation. Des offres et études architecturales sont lancées afin de déposer le permis de construire pour la fin d'année.



UN PÔLE MÉDICALISÉ

Un autre projet de construction, celui d'un centre médicalisé et de logements sociaux divers, est actuellement dans un état embryonnaire. Ce projet nécessite une surface totale de deux hectares de terrain, se situant dans la continuité du futur Institut Thérapeutique Educatif et Pédagogique (ITEP). Ces constructions en surface de plancher de 8 000 m² se composent de douze logements pour des personnes en situation de handicap, d'une résidence accueil-pension de famille de soixante-dix logements, d'une construction colocation senior « HOMNIA », d'une maison de répit hébergeant un proche malade ou en situation de handicap âgé de 0 à 60 ans pour soulager les aidants, d'une Maison

d'Enfants à Caractère Social (MECS) pour cinquante-cinq enfants (établissement social ou médico-social dédié à l'accueil temporaire d'enfants en difficultés) ainsi que d'un centre Lit Halte Soins Santé (LHSS) de trente chambres qui hébergeront à temps complet, et de manière inconditionnelle, des personnes sans domicile ayant une pathologie aiguë ne nécessitant pas d'hospitalisation.

Ces projets seront accompagnés de la construction de logements sociaux pour les personnels employés dans ces structures médico-sociales. Ce projet, qui nous tient particulièrement à cœur, est actuellement en phase de négociation, en concertation avec la Ville et la Communauté d'agglomération Roissy Pays de France ainsi que le Crédit agricole, qui portera les financements et la promotion immobilière, avec ses partenaires médico-sociaux, si un accord devait être conclu.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous avec davantage d'informations sur l'avancement de ces transformations du cœur de ville.

IL SEMBLE NÉCESSAIRE DE RAPPELER QUELQUES RÈGLES DE DROIT SUR L'ENTRETIEN DES ABORDS DES PROPRIÉTÉS. QUE DISENT LES TEXTES ?

C'est le code général des collectivités territoriales en ses articles L2212-2 et L2212-28 qui précise les règles en matière de trottoir :

Le 1^{er} article précise que la police municipale doit s'assurer que le nettoyage, l'éclairage, ou l'enlèvement des encombrants soient bien effectués. Elle veille aussi à empêcher les dépôts, déversements et déjections sur les trottoirs ;

Le 2^{ème} article explique que le maire dispose du droit de prendre des arrêtés pour ordonner des mesures locales sur les objets confiés à sa vigilance et à son autorité et de publier à nouveau des lois et règlements de police et de rappeler les citoyens à leur observation. Ce qui inclut le bon entretien des trottoirs situés devant une maison individuelle. C'est à l'occupant, devant une maison individuelle, que l'entretien du trottoir incombe. Qu'il s'agisse du propriétaire occupant, du locataire, de l'occupant à titre gratuit ou voire de l'usufruitier selon les cas. L'entretien peut tout à fait être délégué à une entreprise spécialisée si vous êtes dans l'impossibilité d'accomplir ces tâches vous-même.

Dans une copropriété verticale (immeuble), c'est au syndic de copropriété de s'acquitter de cette mission. Le plus souvent, c'est l'entreprise de nettoyage qui entretient la résidence qui s'occupe aussi du nettoyage de la portion de trottoir concernée.

Dans une copropriété horizontale ou copropriété de sol, chacun des copropriétaires doit s'occuper de sa portion de trottoir ; le ou les locataire(s) si le bien est loué.

Quelles sont les obligations en matière d'entretien ? Il s'agit généralement des tâches suivantes :

- Le nettoyage, notamment après des pluies, si de la boue ou des saletés se sont amassées.
- Le désherbage : des petits plants ayant tendance à pousser en bas des façades ou entre les interstices du trottoir.
- Le balayage et le ramassage des feuilles, des brindilles et des saletés.
- Le déneigement, seule la voirie étant déneigée par les agents communaux.
- L'élagage de tous les végétaux débordant sur le domaine public.
- Le retrait du verglas qui peut passer par des actions de prévention comme le salage, sablage ou mise en place de sciure.

Quelle zone de trottoir entretenir ?

Généralement, charge au résident d'entretenir sa zone du trottoir jusqu'au fil de l'eau du caniveau.

Quelle responsabilité en cas d'accident ?

Si un accident survient sur le trottoir, c'est la responsabilité civile de votre assurance multirisque habitation (MRH) qui intervient.

Quelques exemples : si le responsable n'a pas souscrit de contrat de responsabilité civile, il devra prendre à sa charge les frais induits afin de dédommager la victime !

Rappel : depuis le 1^{er} juillet 2022, la loi s'applique aux propriétés privées, aux lieux fréquentés par le public et aux lieux à usage collectif. Elle proscrit l'utilisation des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, promenades, trottoirs, voiries, cimetières.



LES DÉPÔTS SAUVAGES, LES DÉJECTIONS CANINES SUR LE DOMAINE PUBLIC : EST-CE SUPPORTABLE ? NON !

Beaucoup de riverains se plaignent : « **Que fait la mairie ?** » ; « **Pourquoi la police municipale ne sanctionne pas ?** ». Nous ne pouvons faire que très peu pour ce type d'incivilité, seuls les propriétaires doivent se discipliner, voire accepter, même si ce n'est pas agréable, de récolter les déjections de leurs compagnons à quatre pattes, mais surtout de ne plus penser à l'adage « Pas vu, pas pris ».

LES DÉJECTIONS CANINES

Les agents municipaux en charge de la propreté du domaine public, voiries et espaces verts, sont consternés de supporter chaque jour les incivilités dues aux dépôts sauvages qui se multiplient, accompagnées des déjections canines qui souillent les trottoirs et les espaces verts.

Ces incivilités inacceptables voire indignes d'un pays civilisé, nuisent à la qualité environnementale de la commune. Chaque jour, un ou deux camions de déchets sont collectés sur les trottoirs, routes, chemins, espaces verts, parkings, qui vont du matelas souillé, meubles, sacs à ordures ménagères, détritiques en tous genres en passant par des rejets de gravats de fin de chantier, pots de peintures, etc. ! Alors que nos personnels en charge de la propreté du domaine public s'évertuent de maintenir six jours sur sept le plus agréable possible notre cité.

Concernant les déjections canines, **une réelle plaie**, pour les usagers afin de déambuler librement s'en avoir le risque de marcher sur « **une sentinelle** » dans les espaces verts, les sentes piétonnes, ces lieux aujourd'hui sont transformés en « **toilette d'aisance** » pour la race canine, ce qui n'indispose pas un seul instant le propriétaire de l'animal qui, lui, n'est pas responsable des incivilités et du manque de respect de son maître, pour les piétons promeneurs de ces lieux.

LES DÉPÔTS SAUVAGES

Les coûts induits des dépôts sauvages sont conséquents pour le budget communal de l'ordre **de 200 000 € par an**, pour la collecte, le transport, le tri, le traitement de ces déchets. Cette somme serait plus utile pour d'autres dépenses.

Ces comportements sont dégradants pour l'image de la ville, mais aussi pour la majorité des habitants respectueux de leur environnement.

Nous rappelons de nouveau que les dépôts sauvages sur le domaine public sont strictement interdits.

La verbalisation encourue en cas d'abandon de déchets est de 750€, tous les types de déchets sont concernés : poubelles, mégots de cigarette, sacs plastiques, déjections (humaines ou canines), matériaux (tôle, ciment, bois...), liquides insalubres, et plus généralement tout autre objet quels que soient leurs natures. À noter que l'abandon d'épave sur le domaine public tout comme les déchets transportés à l'aide d'un véhicule est puni de 1 500€ d'amende.

Les dépôts sur les trottoirs d'encombrants aux grés du bon vouloir de certains sur le domaine public en dehors des jours de collecte de ceux-ci, sont inacceptables pour l'environnement et pour le voisinage immédiat.

Les trottoirs ne sont pas des dépotoirs, aussi merci de respecter les jours de collectes des encombrants. Gardons notre ville propre où il fait bon vivre !



**LES PROCHAINS
RENDEZ-VOUS À L'ESPACE
CULTUREL LUCIEN JEAN**

- **2 février** : Viktor Vincent - Fantastik (Magie-Mentalisme)
- **2 mars** : Pierre et le loup (Concert)
- **8 mars** : Printemps de la Danse
- **5 et 6 avril** : Le TAM (Association - Théâtre)
- **3 mai** : Tribute to Amy Winehouse (Concert)
- **24 mai** : « From England with love » de Hofesh Shechter (Événement Escapes Danse à Fosses)
- **24 et 25 mai** : Les Chup's (Association - Comédie musicale)
- **8 juin** : Spectacles en plein air au parc Allende (Marly-la-Ville) et au Jardin de Serrès (Fosses)
- **14 et 15 juin** : Spectacle de l'École municipale de Danse
- **14 au 23 juin** : « I love you two » de Circus I love you (Événement CirquÉvolution à Villeparisis)
- **21 juin** : Fête de la Musique
- **29 juin** : Concert de l'École municipale de Musique

Toute la saison culturelle est à découvrir en ligne sur www.marly-la-ville.fr
Billetterie en ligne : www.billetterie.marlylaville.fr

Pour connaître les prochains spectacles, abonnez-vous dès à présent à nos pages Facebook et Instagram et retrouvez toute l'actualité culturelle de votre commune !



La classe de CE1-CE2 de l'école élémentaire de La Garenne prend part à un projet de cirque, proposé par le réseau CirquÉvolution, auquel plusieurs villes, dont Marly-la-Ville, participent.

Lancé en septembre par la projection du film « Le Cirque » avec Charlie Chaplin au cinéma de l'Ysieux, le parcours s'organise autour de plusieurs spectacles (magie visuelle, acrobaties), d'ateliers et de rencontres, le tout clôturé par une journée de restitution sous un chapiteau à Villeparisis en juin ! Cette aventure est à suivre sur Facebook et dans le prochain numéro de Marly Infos.

ENTRE THÉÂTRE, MUSIQUE ET DANSE

La saison culturelle se poursuit à l'Espace Culturel Lucien Jean ! Grand public ou scolaires, retour sur les spectacles passés qui nous ont rassemblés, touchés et amusés.



Le Petit Roi

Les écoles maternelles et l'IME Madeleine-Brès ont découvert avec émerveillement *Le Petit Roi* (Compagnie Les Albert). Un spectacle qui s'inscrit dans la tradition du conte, avec des histoires de rois, de princes et de princesses, de royaumes, de grenouilles et de magie, animé par des courts-métrages d'animation hongrois et de la musique jouée en live, guitare, batterie, scie musicale, piano et intrigante vibraphonnette !

Et si tu Danse

Les ateliers menés par la Compagnie Didascalie - Marion Lévy et le danseur Stanislas, ont permis aux classes des écoles élémentaires de poursuivre la réflexion autour du spectacle *Et si tu Danse*. Ensemble, ils ont dansé en mimant le réveil et la toilette jusqu'à embarquer dans un voyage imaginaire à bord de petits avions. Une sensibilisation au spectacle vivant au plus proche des élèves !



Histoire(s) de France

En novembre, la compagnie Le Double a incarné une lecture décalée de l'Histoire de France en interrogeant notre rapport aux récits, au jeu et à comment cela peut nous permettre de penser le présent. Du théâtre contemporain qui s'est inspiré des doléances collectées auprès des classes de 5^{ème} du Collège de Marly-la-Ville.

Françoise Dolto au cours de nombreux ateliers. Surprenant, non ?

Les artistes marlysiens

Les artistes marlysiens sont de retour dans le hall de l'Espace Culturel Lucien Jean. Peinture, crochet, quilling, dessins numériques ou encore maquettes des monuments marlysiens sont à découvrir jusqu'au 9 février !



Artifices

Les gradins repliés ont laissé la place à une exposition originale d'objets du quotidien, parfois animés ou détournés et de nombreuses devinettes à résoudre. Pendant leur déambulation, les enfants du centre de loisirs élémentaire ont été invités à s'asseoir à deux reprises autour d'une table sur laquelle défilait des histoires composées d'objets, de sculptures en papier, de mots et de sons, parfois en écho à l'Histoire de l'Art. Une appropriation de l'acte créatif dans tous ses états et tous ses éclats, signée la Compagnie Areski !



Le Père Noël est une ordure

À la veille de Noël, les bénévoles de Détresse Amitié et les envahissants Zézette, Félix, Katia et Preskovic - incarnés par les comédiens de la compagnie Saynète et sans bavure - nous ont régalez avec une pièce emblématique de la Troupe du Splendid, *Le Père Noël est une ordure*.



ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

La saison se poursuit en musique !

Après les vacances de la Toussaint, la saison musicale de l'École municipale de Musique a débuté avec le premier kioskàmusic, lundi 13 novembre, à la salle Dalibard où les élèves des classes de violon et de piano s'y sont produits.

Le week-end des 9 et 10 décembre, les écoles municipales de musique et de danse ont organisé un stage commun afin de préparer le concert de Noël. L'atelier Djembé et la classe de danse ado jazz puis l'ensemble à vents et les classes de petits ont fait connaissance, partagés et répétés. Un très beau moment d'échange !

Samedi 9 décembre, Lou Brnak, élève de piano, a participé aux « Chuchotis du samedi » organisés par l'association Gaïa. Elle a interprété quatre œuvres de musique de film pour le plus grand bonheur de tous les participants.

Une semaine plus tard, les élèves se sont produits à l'Espace Culturel, dimanche 17 décembre, pour le Spectacle de Noël des écoles de musique et de danse.

Vous avez applaudi l'ensemble intercommunal de flûtes traversières, l'atelier djembé, l'ensemble à vents,



les élèves de la classe de piano et les élèves de l'École municipale de Danse.

Un très beau moment musical nous permettant de terminer l'année en beauté.

Félicitations à tous les élèves et leurs professeurs !

Pour terminer l'année 2023, les élèves de classes de piano, de violon, des classes de formation musicale et d'improvisation jazz, la chorale adultes et la classe d'éveil musical se sont retrouvés mardi 19 décembre pour un kioskàmusic riche en partage.



À l'Espace Culturel, vendredi 26 janvier, a eu lieu le concert intitulé « Jazz & Compagnie » regroupant les élèves du Jazz band, du Groupe de musique actuelle, des classes de guitare, de l'Atelier Jazz, de l'Atelier Djembé et des pianistes.

PROCHAINS RENDEZ-VOUS

À la salle Dalibard,
« Les Kioskàmusics »

- Mercredi 7 février à 18h30
- Jeudi 28 mars à 19h

À l'église Saint-Etienne de
Marly-la Ville

- Concert « Musique baroque » samedi 23 mars à 20h

Avec les professeurs de l'EMM, les élèves de la classe de flûte à bec et l'orchestre à cordes.

INFOS PRATIQUES ÉCOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE

7, allée des Noisetiers
95670 Marly-la-Ville
ecolemusique@marlylaville.fr
06 08 88 66 42
Responsable : Violaine Aucante

ÉCOLE MUNICIPALE DE DANSE

Une rentrée pleine d'énergie !



L'École municipale de Danse travaille même pendant les vacances !

En juillet et août derniers, l'école de danse est intervenue lors des stages d'été du centre de loisirs. Ces stages de danse sont des moments de partage et d'échange qui permettent également aux enfants novices de pouvoir s'exprimer de manière différente.

Suite au Forum de la Vie Locale et Associative, l'EMD a fait sa rentrée pleine d'énergie ! En effet, en participant à l'ouverture de saison de l'Espace Culturel Lucien Jean, les élèves ont pu faire la première partie du spectacle de la compagnie "Electro Street" connue dans le monde de la danse électro.



Pour fêter cette fin d'année, la municipalité a offert à une trentaine d'élèves des places pour aller voir le spectacle de danse « Lights in the dark » au centre culturel de l'Orangerie à Roissy-en-France. Les élèves en sont ressortis ravis avec des lumières plein les yeux.

Enfin, les 9 et 10 décembre, l'école de danse a eu la joie de collaborer avec l'École municipale de Musique de Marly-la-Ville sur un projet commun. Ce projet a donné naissance au spectacle de Noël qui a eu lieu à l'Espace Culturel le 17 décembre.



S'en est suivi l'excellent résultat de l'élève Juliette Sutherland qui a su représenter fièrement les couleurs de l'école de danse de Marly-la-Ville en obtenant un 1er prix lors de la Finale européenne de la Confédération nationale de Danse qui a eu lieu le 4 novembre en Espagne.

DES NOUVELLES BIEN FRAÎCHES POUR CETTE FIN D'HIVER



LES BÊTES DÉBOULENT !

Elles sont arrivées, les bêtes, et ont pris place sur leur multitude de coussins, dans l'espace Doudou-Zen de la bibliothèque, à l'étage. Un lion, un requin, une pieuvre et bien d'autres, et toutes ont un succès fou. De nombreuses classes viennent en profiter, entre une histoire lue et la découverte des livres, et le centre de loisirs aussi, et les parents et leurs enfants, et les ados. On y vient, on s'y assoit, on s'y allonge, dans cet espace cocoon, on câline les fauves et les monstres marins.

Nous vous annonçons des ateliers en libre-service dans l'espace documentaire jeunesse. Ces petits ateliers sont à votre disposition depuis le 15 janvier, en autogestion. Avec notamment la possibilité de créer des BD à l'aide d'une table lumineuse et un puzzle à assembler en famille ou entre copains.

DEUX BUILDING À LA BIB

Les deux « building à comics », dédiés à la BD anglo-saxonne, l'un en jeunesse, l'autre en adulte, ont été érigés. S'ils leur manquent encore quelques détails de décoration, ils proposent d'ores et déjà de nombreux documents. Remplir nos buildings a été possible grâce à la BDVO (Bibliothèque départementale du



Val d'Oise) qui nous a prêté pour six mois un panel étendu d'œuvres variées. A terme, nous souhaitons acquérir notre propre fonds. Nous pourrions ainsi affiner notre offre, l'idée étant de ne pas se focaliser sur les super héros américains. Sans prétendre à une exhaustivité, nous y trouverons aussi des novels-graphics, des strips, de l'underground, venant des quatre coins du monde (USA, Angleterre, Canada, Australie et Nouvelle-Zélande).

Et puisque nous y étions, nous avons ramené de la BDVO un choix de jeux Nintendo, la Switch à l'honneur, pour le bonheur des petits et des plus grands.

UN PÈRE NOËL EN BOÎTE

Pour la deuxième année consécutive, les lutins du pôle nord sont venus implanter à la bibliothèque la boîte aux lettres permettant à nos enfants de communiquer avec le père Noël. Franc succès, la boîte en question débordait de missives emplies de vœux. Surprise, c'est la mère Noël qui avait pour mission de récupérer le courrier, mais comme l'opération s'est effectuée à minuit... personne ne l'a vu !



ALFRED* : LE MAG

UN ATELIER CRÉATIF PAS COMME LES AUTRES !

En ce début d'année 2024 est né un beau projet d'ateliers participatifs et intergénérationnels qui fera appel à votre créativité et votre fibre artistique. Cinq séances vous sont proposées de février à juin, pour alimenter le premier numéro d'ALFRED, magazine réalisé par les adhérents de la bibliothèque. L'atelier proposera d'une part une initiation à la bande dessinée (s'inscrivant dans notre projet 9^{ème} art), d'autre part une carte blanche aux auteurs de poésies, romans, photos, papiers journalistiques. Tous ensemble, de tous âges et de tous horizons, vous pouvez depuis janvier vous inscrire aux ateliers et devenir les pionniers de cette réalisation. Le numéro 1 sortira en septembre 2024.

**Alfred, c'est qui ? Un pingouin. Enfin, un manchot. Bref, un drôle d'oiseau !*

En 1925, Alain Saint Ogan crée les personnages Zig et Puce, deux jeunes garçons qui ont bien du mal à rejoindre

l'Amérique, but premier de leurs pérégrinations rocambolesques. C'est lors d'une escale improvisée au Pôle Nord, qu'il rencontre le pingouin Alfred (à bien y regarder, probablement un manchot... pas manchot mais rigolo). Alfred ne quittera plus ses amis humains, et Alain Saint Ogan, qui marque la naissance de la bande dessinée moderne, ouvrira les voies de la création (et du génie) à un jeune belge du nom de Georges Rémi, qui deviendra Hergé, le créateur de Tintin. En 1974, Alfred devient la mascotte (et le trophée) d'un festival BD alors naissant (10000 visiteurs)... hé oui, celui d'Angoulême (et ses 200 000 visiteurs en 2023).



LES DROITS DE L'ENFANT

Parce que les enfants sont plus vulnérables que les adultes, parce qu'ils n'ont ni droit de vote, ni influence politique ou économique, parce que le développement sain des enfants est crucial pour l'avenir de toute société, le monde s'est doté en 1989 de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE).



Elle a été adoptée à l'unanimité par l'Assemblée générale des Nations unies le 20 novembre 1989. C'est la première fois de l'histoire qu'un texte international reconnaît explicitement les moins de 18 ans comme des êtres à part entière, porteurs de droits sociaux, économiques, civils, culturels et politiques – des droits fondamentaux, obligatoires et non négociables. Depuis de nombreuses années, le Service Enfance se mobilise pour défendre les Droits de l'Enfant au quotidien. Durant une semaine, le Service Enfance met un accent plus particulier pour sensibiliser l'ensemble des enfants sur leurs droits. Les animateurs interviennent auprès de toutes les classes élémentaires marlysiennes sous formes de petits jeux ou de jeux de rôles afin de découvrir, approfondir et parler de la CIDE et des différents droits qui la composent. Le samedi, l'équipe d'animation accueille les familles le temps d'un après-midi pour leur faire vivre un grand jeu permettant à tous d'échanger autour des différents droits. Cette année, petits et grands ont ainsi pu participer à « L'Olympiade des droits ».

ZOOM SUR LA SEMAINE DES DROITS DE L'ENFANT AU BOIS MAILLARD

Cette année, entre le 19 et le 28 novembre, l'équipe d'animation a fait vivre aux huit classes élémentaires (environ 200 élèves) une intervention sur les droits des enfants. Pendant cette session, nous sommes partis sur un jeu de rôle où nos bambins ont tous été actifs tant au niveau de la parole que de la gestuelle.

En effet, la situation de départ était la suivante : les enfants sont en classe et échantent avec leur enseignant sur ce qu'ils savent de leurs droits. Tout à coup, l'alarme incendie retentit ! Les enfants évacuent la pièce et se mettent à l'abri ; mais il y a un souci...

Un enfant (choisi au début du jeu de rôle) fait un malaise et se retrouve inconscient au sol. A partir de ce moment, le jeu commence vraiment et les enfants ont pu vivre différentes saynètes dans les locaux de l'école où ils devaient :

- Vérifier que la victime respire
- La mettre en position latérale de sécurité
- Appeler les secours en donnant les bonnes informations
- Conduire l'enfant à l'hôpital
- Faire remplir les papiers nécessaires grâce à la carte d'identité et la carte vitale
- Ecouter le diagnostic et les conseils du médecin
- Ramener le malade chez lui
- Lui donner des médicaments ainsi qu'une alimentation équilibrée
- Lui permettre de se reposer chez lui, entouré de sa famille

Grâce à tous ces éléments, chaque droit de l'enfant a été abordé et nous avons pu ensuite débattre en fin d'activité sur le ressenti et les connaissances des participants.



Les petits comme les grands ont vraiment apprécié ce nouveau format qui les mettait au cœur de ce que sont les droits de l'enfant. Nous leur donnons rendez-vous l'année prochaine pour d'autres aventures !

LE RELAIS PETITE ENFANCE (RPE)

Pour les professionnels

Le RPE propose tout au long de l'année des conférences, des formations, des cin'éduc pour soutenir et accompagner les assistantes maternelles dans leur professionnalisation.

Pour les parents

Cette année, la municipalité a le plaisir d'offrir à chaque naissance, un livre qui met en lumière avec humour les dernières connaissances en matière de développement du jeune enfant. Vous pouvez contacter Madame Saumard au RPE pour plus d'informations.



Pour les enfants et les assistantes maternelles

Des ateliers créatifs au RPE, de la motricité au dojo, des temps de conte et de spectacle à la bibliothèque, la reprise de l'éveil musical et des rencontres festives...

Nous traversons l'automne en éveillant tous nos sens. Du parcours de motricité au chant, de la peinture à l'écoute attentive de contes, chaque enfant profite à son rythme de nos rencontres. Nous clôturons l'année avec notre belle fête de Noël à la Salle des Fêtes.



La fête de Noël du Relais Petite Enfance

Vendredi 22 décembre, nous ouvrons les festivités. Pour notre troisième édition du Noël du Relais à la Salle des Fêtes, nous avons accueilli quarante enfants et quatorze assistantes maternelles, encore un beau moment festif.



Les ateliers familles

Ils sont de retour depuis janvier : si vous êtes parents avec un enfant de 0 à 3 ans et que vous souhaitez y participer, n'hésitez pas à nous contacter au Relais Petite Enfance.

Responsable Relais Petite Enfance / Accueillante LAEP : Delphine Saumard

01 34 68 14 91 / 07 72 72 11 12 - rpe@marlylaville.fr
 10 rue du Colonel Fabien à Marly-la-Ville



À la Bibliothèque municipale, la compagnie porte-voix avec « Okanina », un spectacle chanté, dansé, coloré qui éveille les sens



À la Bibliothèque municipale, Mélusine Martin avec « Pirouette j'aime les Noisettes », contes et chant d'automne



Éveil musical avec l'École municipale de Musique



Atelier peinture

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS PARENTS (LAEP)



C'est un lieu où nous accueillons tous les enfants de 0 à 4 ans accompagnés d'un parent, qui souhaitent partager, jouer et échanger au sein d'une structure petite enfance. Le LAEP de Marly-la-Ville est ouvert tous les mardis (hors vacances scolaires) de 9h00 à 11h30 (gratuit, anonyme et sans inscription).

Vous cherchez pour vous et votre enfant :

- ▶ Un espace de jeux adapté aux jeunes enfants.
- ▶ connaître la vie en groupe, tout en étant près de vous.
- ▶ Un lieu de rencontre et d'écoute entre parents et professionnelles.
- ▶ Un espace de partage autour de témoignages et d'expériences de parents.
- ▶ La liberté de venir occasionnellement ou régulièrement sans inscription dans une structure petite enfance.

Alors n'hésitez plus et venez nous rencontrer avec votre enfant dans ce lieu convivial et riche en échanges.

LES FÊTES DE NOËL

En attendant qu'il arrive, on a préparé sa venue... Calendrier de l'avent, sapins, décorations, activités et fresques au couleur de Noël ont réjoui petits et grands dans toutes les salles des accueils de la ville. Et pour être sûr de ne rien manquer, tout le monde est resté très sage...



Chanson de Noël

*L'as-tu vu ? L'as-tu vu, l'as-tu vu,
Ce petit bonhomme, ce petit bonhomme ?
L'as-tu vu, l'as-tu vu,
Ce petit bonhomme au chapeau pointu ?
On l'appelle Père Noël,
Par la cheminée, par la cheminée,
On l'appelle Père Noël,
Par la cheminée il descendra du ciel.
Il apporte des joujoux,
Il en a plein sa hotte, Il en a plein sa hotte
Il apporte des joujoux,
Il en a plein sa hotte et c'est pour nous !*

UN JARDIN AU BOURG

Pendant les temps de la pause méridienne et des accueils périscolaires, les enfants et leurs animateurs ont désherbé, planté et arrosé les bacs à fleurs et potagers sur le Bourg.

Ils en ont pris soin tout au long du printemps jusqu'aux grandes vacances. Ils ont ainsi pu profiter des premières cueillettes de fraises et de radis.

Quand est arrivé l'été, des groupes du centre de loisirs sont venus pour continuer à entretenir et arroser régulièrement les bacs. Leur travail a été récompensé au retour des vacances par de belles récoltes de tomates, potimarrons, courges spaghettis, concombres, etc. Tout le monde a hâte d'être aux beaux jours pour continuer ce projet !



AIPE

En ce début d'année scolaire, nous avons fait plusieurs actions sur le groupe scolaire de La Garenne (vente de gâteaux, vente des boîtes souvenirs) qui nous ont permis d'offrir en partie le spectacle de Noël aux enfants scolarisés en maternelle.



Pour le collège Françoise-Dolto, le bal des 3^{èmes} n'ayant pu avoir lieu, suite à deux reports liés aux événements d'actualités, nous avons offert aux élèves un buffet sucré lors de leur remise de diplômes. Ils seront les bienvenus au prochain bal des 3^{èmes} début juillet.



L'AIPE fut également présente au marché de Noël et a pu remettre les boîtes de Noël solidaires, que les élèves du collège avaient faites, à la Croix-Rouge. Merci à tous les participants et aux personnes qui nous soutiennent.

L'AIPE vous souhaite à tous une agréable nouvelle année 2024 !

BENET MOM

Après un réel succès de notre premier goûter de Noël en décembre 2022, un an après, en décembre dernier, nous revoilà !



Les Benet'Mom, association d'assistantes maternelles, avec les enfants ainsi que leurs familles se sont rassemblés à la salle des fêtes pour un moment festif, gourmand et surprenant avec la visite du père Noël...

Bonne année à tous, enfants et parents !

De la part de Benet'Mom
(Sandra, Julie et Sihem)

FCPE

L'année scolaire a démarré fort pour la FCPE. Nous souhaitons tout d'abord vous remercier pour vos votes et votre fidélité sur tous les établissements scolaires de Marly-la-Ville et sur le lycée de Fosses.

Il est important de pouvoir travailler ensemble de la maternelle au lycée afin de partager et anticiper au mieux les problématiques rencontrées par nos enfants.

Pour la FCPE Collège Dolto et la FCPE du lycée Charles Baudelaire de Fosses, nous avons conservé les 3 sièges lors des élections des représentants des parents d'élèves et ce, grâce à vous ! Concernant le collège, le 18 novembre dernier, nous avons remis des récompenses aux lauréats du brevet des collèges. Petit changement : l'année dernière nous avons récompensé les élèves ayant obtenu une mention, cette année nous avons félicité par la remise d'un cadeau tous les lauréats du brevet 2023. Cela a un coût important mais nous trouvons les fonds en nous investissant dans différents événements et nous tenions également à remercier certains commerçants qui n'ont pas hésité à nous aider en offrant des lots : Jetlagfood et le Lysieux (restaurant de Fosses), Rea'ls Daphney (institut de beauté à Marly-la-Ville), Escape Factory (bowling/laser game de Moussy-le-Neuf), le cinéma Pathé d'Aéroville et enfin les bijoux Claire de Lune (instagram : clairedelune_haute_fantaisie).

La FCPE Collège Dolto et la FCPE des écoles élémentaires étaient aussi présentes au marché de Noël de Marly-la-Ville avec plein d'objets sympathiques et ludiques. Grâce à ces ventes, nous collectons de l'argent pour tous les élèves et les projets prévus sur 2024.

Le marché de Noël a également été l'occasion de récolter les boîtes solidaires au profit du Secours Populaire. Une centaine de boîtes ont pu être offertes afin que chacun puisse recevoir un présent pour Noël. Une belle opération menée autour de valeurs qui sont, pour nous FCPE, primordiales : solidarité et partage.



À ce titre, nous venons de remettre 300€ à chaque école maternelle et élémentaire au titre des différentes actions menées l'année dernière. Pour cette année, nous souhaitons travailler sur des thématiques telles que les gestes de premiers secours et le harcèlement.

À noter dans vos agendas :

- Vide-dressing au printemps prochain ! Nous vous ferons signe dès que les inscriptions de cet événement seront ouvertes.
- Fête des écoles le vendredi 14 juin. De nouvelles animations au programme pour cette année !

Et bien sûr, n'hésitez pas à nous contacter via nos différents moyens de communication :

- > **Maternelle & Élémentaire** : fcpeparly@gmail.com
- > **Collège** : fcpe.college.f.dolto@gmail.com ou encore à nous suivre sur notre Facebook FCPE Collège F.Dolto
- > **Lycée** : fcpe.baudelaire.fosses@gmail.com

À bientôt !



LE SECOURS POPULAIRE DE MARLY-LA-VILLE

Oui, tout comme la ville de Fosses et d'autres agglomérations des alentours, Marly-la-Ville a son centre de Secours populaire.

Officiellement créé depuis le 26 mai 1985 (parution au journal officiel du jour) situé allée des Noisetiers, il a permis depuis toutes ces années d'aider temporairement des familles, que les aléas de la vie ont plongé dans la précarité.

Oui, nous bénéficions de dons de l'Union européenne, tout comme les autres associations caritatives mais nous sommes souvent obligés d'acheter des produits frais, des produits laitiers sans oublier les produits d'hygiène qui manquent terriblement.

C'est pourquoi nous remercions sincèrement celles et ceux qui nous permettent de faire vivre et perdurer le Secours populaire de Marly-la-Ville :

- L'Apemps qui a encouragé les exposants de la bourse aux jouets à nous donner leurs jouets invendus.
- La FCPE qui demande, chaque année aux parents de confectionner pour Noël une boîte mystère pour un adulte ou un enfant dans laquelle doit se trouver quelque chose de bon, de chaud, un loisir ou un produit d'hygiène.
- L'ensemble des classes de l'école du Val d'Ysieux de Chaumontel qui nous a donné des boîtes surprises avec un livre.
- Notre magasin Carrefour qui nous permet de mettre un caddie ; vous tous qui remplissez ce caddie.
- La Brosserie Française à Beauvais pour son don de brosses à dents adultes, enfants et de dentifrice.
- Un très grand merci à la chorale d'adultes « A tout cœur » de Fontenay en Parisis et celle des enfants « Petit chœur de Fontenay » qui ont donné, le 9 décembre, à l'Espace Culturel Lucien Jean, un concert au profit du Secours populaire de Marly-la-Ville.
- Tous ceux qui ont eu la gentillesse de nous faire un don, qui, en 2023, était déductible des impôts dans la proportion de 66%.
- Et bien sûr la municipalité de Marly-la-Ville qui nous accompagne tout au long de l'année.



UNRPA

Union Nationale des Retraités et Personnes Âgées

Nous voici déjà à la présentation des vœux 2024, encore une année passée à une vitesse que nous avons du mal à freiner, puisque inexorablement nous n'y pouvons rien.



Cette année 2023 que nous venons de quitter, fut propice à de nouvelles aventures, par des propositions de sortie qui se sont déroulées avec une présence très positive.



En outre, le spectacle haut en couleur de « Shen Yun », l'escapade montmartroise au cabaret « La Crémaillère », d'une plongée dans la seine avec « Marcel le Canard » suivi d'un

goûter et que dire du déjeuner en baie de Somme à bord du petit train style 1900. L'année s'est terminée par un passage à « L'Âne qui Rit » et, pour certains, une superbe soirée au Moulin Rouge.

Cette année 2024, c'est avec plaisir que nous vous attendons sur différentes propositions.

À savoir, sorties, thé dansant, après-midi belote et tarot, repas de printemps et d'automne.

Une pensée toute particulière pour nos membres qui nous ont quittés au cours de l'année dernière.

Merci aux personnes qui, ne faisant pas partie du bureau, sont présentes pour nous aider sur différents besoins (préparation de salles, distribution de courrier).

Remerciements également à la municipalité pour le prêt de salles, de matériel et de personnel pour vous accueillir avec plaisir et dans des conditions optimales.

Le 10 janvier, l'assemblée générale d'Ensemble et Solidaires, autour de la galette et du verre de l'amitié, nous a permis de nous souhaiter, de nouveau, une bonne et heureuse année et surtout une belle et bonne santé.

Robert Wallet

Membre du bureau



CLUB DE L'IMAGE ET DU SON

UNE ADHÉRENTE AU TOP !

Depuis 3 ans, le Club de l'Image et du Son de Marly-la-Ville / Fosses participe à quelques-uns des concours organisés par l'UR17 (Union Régionale Nord Est Ile-de-France de la Fédération Française de Photographie).

Et début décembre 2023, nous avons eu une bonne surprise en regardant les résultats du Challenge de l'Amitié. En effet, la photo intitulée « La fée des étangs » signée par Cody95 (super pseudonyme !) est en effet arrivée première sur 270 photos présentées. Ce classement a déclenché une vague de félicitations au sein du club.

Plus modestement, le Club a, lui, terminé neuvième sur dix-huit. Les autres membres doivent donc encore progresser pour rivaliser avec Cody95 !

Pour mémoire, le Club de l'Image et du Son organise une exposition photographique à l'Espace Culturel Lucien Jean du 27 février au 5 avril 2024.

L'accès est gratuit et ouvert à tous les publics aux heures habituelles d'ouverture de l'Espace Culturel, ainsi que lors des spectacles.



Vous pourrez y admirer la photo lauréate, ainsi que les nouvelles réalisations de nos adhérents, anciens ou nouveaux.

« La photographie est une réponse immédiate à une interrogation perpétuelle. »

Henri Cartier Bresson

LA GUIRLANDE FRANCILIENNE

À l'aube de ce début d'année, je m'interroge sur les aspirations des femmes et des hommes d'aujourd'hui. Ont-ils encore, comme leurs aînés, le souci de préserver l'héritage d'un passé qui nous fait rêver, nous à la Guirlande Francilienne ?



au patrimoine festif et artistique de nos régions et pays d'origine.

Partager ces patrimoines est pour eux l'occasion de mieux se connaître et donc de se comprendre. Partager ces patrimoines, c'est faire naître de nouvelles amitiés, réaliser

Non, nous ne sommes pas nostalgiques. Les danseuses et danseurs de la Guirlande Francilienne ne rêvent ni n'aspirent à revenir au 19^{ème} voire au 20^{ème} siècle. Par contre, ils sont attachés

que nous avons tous les mêmes aspirations et que la danse populaire est et a toujours été un des meilleurs moyens sinon le meilleur moyen de créer du vivre ensemble.

Je veux donc, en ce début d'année 2024, rêver que quelques Marlysiens et Marlysiennes rejoindront la Guirlande Francilienne afin de préparer les nouveaux spectacles que nous avons prévus pour les mois à venir.

N'ayez pas peur, on apprend une danse comme on a appris à marcher, ce n'est pas plus difficile. Il n'y a aucun frais mais la récompense est grande quand on voit le sourire de ceux qui nous applaudissent ou qui partagent une danse dans laquelle nous les entraînons.

ESCRIME

Éclatante réussite pour Fosses Escrime lors de la Compétition à Marly-la-Ville !



Le week-end du 16 et 17 décembre a vu la salle des sports de Marly-la-Ville vibrer au rythme des épées, accueillant des escrimeurs de toute la région.

SAMEDI : COUPE DE LA LIGUE D'ESCRIME ILE-DE-FRANCE OUEST – CATÉGORIE M13

Le samedi était réservé à une étape cruciale de la Coupe de la Ligue d'Escrime Ile-de-France Ouest, regroupant les départements 91, 92, 95 et 78. L'énergie était palpable avec la participation de 35 jeunes talents masculins et 22 féminins. C'est dans ce tourbillon d'excitation qu'Hind a brillé. Elle réalise son premier podium en terminant à la troisième place. Inès et Jade ont également laissé leur empreinte, se classant respectivement 5^{ème} et 9^{ème}. Grâce à ses podiums, lors des précédentes épreuves, Jade domine toujours le classement de la Ligue, tandis qu'Inès et Hind intègrent le prestigieux top 8, permettant une sélection pour l'épreuve des Master de fin d'année.



DIMANCHE : ÉPREUVE ILE-DE-FRANCE – CATÉGORIE M17

Le dimanche, la salle des sports, transformée en salle d'armes pour l'occasion, a accueilli 74 jeunes escrimeurs et 42 escrimeuses pour une épreuve rassemblant les talents de toute l'Ile-de-France dans la catégorie M17. Joseph, du côté masculin, a marqué la compétition avec une belle 38^{ème} place, s'inclinant de justesse en tableau de 32. Chez les filles, Tahis, encore dans la catégorie M15, a réalisé une performance exceptionnelle en remportant tous ses matchs de poules. Malheureusement, elle a été éliminée en tableau de 32, mais sa 17^{ème} place est une réussite à saluer.

CLUB MARLYSIEN DE VOLLEY-BALL

Le Club Marlyisien de Volley-Ball – CMVB a une fois de plus eu un franc succès lors du Téléthon 2023 !

En effet, seize équipes ont participé à cet événement caritatif dont les bénéfices ont été entièrement reversés à l'association Téléthon.

Bravo à l'équipe « Attention à la tête » qui a fini 1^{ère} de la poule Principale, en 2^{ème} l'équipe « Triple Monstre », 1^{ère} l'équipe « BGVB » dans la poule Consolante, » et 2^{ème} l'équipe « Range ta tête ».

Nous avons aussi contribué à la collecte des canettes pour l'association KNETPARTAGE, qui vient en aide aux enfants vulnérables en France et à l'étranger.

Une dédicace à notre superbe supportrice et patronne de la buvette, Virginie Fouillen, que nous remercions chaleureusement.

Et un grand merci à Thierry Dore, Président de Marly Bad pour l'organisation de ce Téléthon 2023.

CMVB vous souhaite une belle et heureuse année 2024 !

- **Horaires entraînement Jeunes :**
Lundi et mercredi de 18h30 à 20h30
- **Horaires entraînement Adultes :**
Lundi et Jeudi de 20h30 à 22h45
- **Lieu :** salle des sports, rue Marcel Petit à Marly-la-Ville
- **Nous contacter :** marlyvolley@gmail.com



Un succès attribué à l'équipe de bénévoles dévoués Cette organisation exceptionnelle a été possible grâce à la mobilisation des bénévoles de l'association Fosses Escrime. Leur engagement dynamique a assuré le bon déroulement de cet événement qui n'aurait pu voir le jour sans l'aide précieuse de la mairie et de ses services techniques. Fosses Escrime écrit ainsi un nouveau chapitre de son histoire, avec cette première épreuve organisée à Marly-la-Ville. Nous sommes impatients de voir encore plus d'exploits et de succès dans les prochaines compétitions.

La saison est encore longue et nous réserve sans aucun doute encore de beaux succès pour les tireurs et les tireuses de ce jeune club !



COMPAGNIE D'ARC

UNE SAISON PROMETTEUSE POUR NOS DÉBUTANTS

Cette saison, notre groupe de 19 débutants est composé de 11 jeunes (9 à 17 ans) et de 8 adultes, pour un total de 58 archers !

Le bouche-à-oreille, les stages d'initiation organisés pour le service Enfance-Jeunesse de Marly-la-Ville, notre présence au Forum de la Vie Locale et Associative ainsi que sur les réseaux sociaux, permettent à de nombreuses personnes de découvrir notre activité, de développer de nouvelles pratiques sportives, et ainsi faire perdurer une tradition marlytienne remontant à 1777.

Grâce à leur habilité, leur précision et leur concentration, tous nos nouveaux archers nous surprennent par leurs performances lors des entraînements hebdomadaires, sous la responsabilité de nos deux encadrants fédéraux (Sophie et Laurent), nos cinq initiateurs (Christèle, Béatrice, André, Hervé, Pascal), et notre arbitre fédéral (Michel), tous bénévoles.

Toujours motivés lors des séances d'entraînements, et forts de leurs participations aux différents tirs/jeux ludiques organisés depuis le début de la saison, cette année commence sur les chapeaux de roues pour toutes ces nouvelles recrues. C'est avec succès que la plupart ont décroché leur première distinction (flèche ou plume, en fonction de la catégorie) au début du mois de décembre 2023.



Nous leur souhaitons une belle progression sportive tout au long de cette année, de très belles flèches, et beaucoup de plaisir à tirer à l'arc, tout en préservant cet esprit de tradition, de convivialité, de joie et de partage.

Mesdames et Messieurs, Archers, nous vous saluons !
Christèle Fauvel, Laurent Hivelin

Retrouvez toutes nos informations sur notre site, ou sur nos Pages Facebook et Instagram

www.cie-arc-marlylaville.fr/

www.facebook.com/CompagnieDArcDeMarlyLaVille/

Instagram : @compagnie_darc_marly_la_ville

JUDO CLUB DE MARLY-LA-VILLE

Retour sur la 9^{ème} édition du Marché de Noël, organisé le samedi 2 décembre dernier par le Judo Club

Entre solidarité et convivialité, le marché accueille toujours avec plaisir plusieurs associations locales et exposants dans une ambiance chaleureuse qui fait du bien au moral et réchauffe les cœurs.

Un atelier de couronnes de Noël pour soutenir le Téléthon

L'opération boîtes solidaires à destination du Secours populaire : seulement trente boîtes de Noël ont été collectées cette année par la FCPE et déposées au pied du sapin, ce nombre est bien inférieur à celui de l'année dernière. N'oubliez pas que vous avez la possibilité d'apporter votre soutien au Secours populaire de Marly-la-Ville un samedi par mois à la salle Henri Marlé.

L'institut médico-éducatif de Marly-la-Ville accueille des enfants souffrant en partie de troubles de l'autisme. Le Judo Club les accueille désormais pour des cours et initiations une fois par semaine.

Chaque année, nous essayons d'innover et trouver de nouvelles activités pour vous ravir :

- Le maquillage pour enfants, merci à Emilie Lauret et ses amies.
- L'atelier « Lettre au père Noël » (50 lettres ont été écrites et postées afin que chacun reçoive sa réponse).
- La lecture de contes de Noël (merci à notre lutin Amélie).
- Initiation judo enfants/ parents.
- Représentation de judo avec les enfants et adultes de l'IME.
- Le parcours de DIDICar et ses jeux en bois, la structure gonflable, la rencontre avec le père Noël.
- La Tombola avec encore en premier lot une console Nintendo Switch gagnée par un Marlyisien.

Enfin remerciements **K'Dances** de sa présence pour une représentation par les élèves des cours de Hip-Hop, qui ont ambiancé la salle. Un grand bravo !

La ferme Marlytienne est venue encore une fois avec ses poules et ses moutons pour notre plus grand plaisir.



Pour Consommer local ! RDV rue du Colonel Fabien, en face de la maison de retraite à la ferme de Marly, vous y trouverez légumes, œufs, volailles, lapins et bien plus chaque samedi matin (page Facebook : **Ferme de Marly-la-ville**).

Nous tenons à remercier la municipalité, Monsieur le Maire, les élus et adjoints ainsi que toute l'équipe des services techniques pour leur aide et leur soutien.

Un grand merci aux gardiens pour leurs superbes décorations à l'entrée de la salle ! Et un grand

merci également au service Enfance pour avoir prêté les décorations en bois des écoles, c'était une contribution précieuse à cette belle mise en scène !

Merci à notre traiteur (Didier Deroubaix « **Au Canard Sauvage** » à Saint-Witz) pour sa délicieuse tartiflette et soupe à l'oignon maison.

Merci à « **Jetlagfood** » (galerie commerçante de Leclerc) de son aide pour la découpe des frites fraîches et pour leurs contributions sous forme de bons cadeaux pour la tombola.

Merci à « **Moussauto** » pour son don de carte de lavage pour la tombola

Merci à nos amis bénévoles, les ados du club de judo et tous ceux qui ont pu aider de près ou de loin, sans qui rien ne serait possible.

Merci à tous de votre présence et fidélité en espérant vous avoir comblé une fois de plus.

MARLY BAD

MARLY BAD ET LE TÉLÉTHON 2023

Un nouveau record de générosité marlysiennne : 3 550 € récoltés !

Depuis 20 ans, Thierry Dore (organisateur accrédité) et Marly Bad continuent de s'investir pour le Téléthon, pour faire avancer la recherche et remporter de nouvelles victoires contre les maladies rares.

Cette année, l'évènement a été incroyable avec un programme complet les 8, 9 et 10 décembre 2023 réunissant un record d'animations basées sur le sport et la convivialité.

Tout était incroyable grâce à la gentillesse des animateurs et à la qualité de toutes ces animations. Et les nombreux visiteurs ont été au rendez-vous.

Tout ceci nous motive pour continuer à réaliser et améliorer cet évènement annuel.



- Séance de Zumba et de Hip Hop encadrée par Fouad Belhadj et Ludovic Montagne et le soutien de K'Danses.

Sur ce week-end

- La possibilité de tester les massages Shiatsu sur chaise par un professionnel, Bruno Egea. Les bienfaits de ces massages sont incroyables et ce spécialiste marlyisien est à votre disposition.
- La présence de Christophe Le Navelan (représentant de Coeur2Bouchons, Batribox et de Knetpartage) a mis en place un chamboule-tout pour les enfants qui ont été récompensés d'un gentil cadeau.
- La 3^{ème} tombola organisée par Marly Bad avec une centaine d'enveloppes vendues, toutes gagnantes.
- Une superbe buvette où chacun pouvait s'alimenter tranquillement.

Cette année, au programme :

- Animation badminton concernant les enfants et les préados réunissant toute notre jeunesse accompagnée de leurs familles dans la joie avec une ambiance musicale.
- Tournoi original de badminton en duos pour les ados et les adultes organisé avec brio autour de 29 équipes.
- Jeu libre de badminton pour les quelques derniers courageux.
- Tournoi d'escrime organisé par le club de « Fosses escrime » permettant de découvrir cette superbe discipline olympique.
- Tournoi dynamique de football féminin orchestré par l'Etoile Sportive de Marly avec nos futures championnes.
- Séance joyeuse de Kuduro'Fit encadrée par Sandrine et le soutien de K'Danses.
- Tournoi de folie de volleyball organisé par Stéphane Neuschwander du CMVB regroupant 16 équipes de 4 joueurs animé jusqu'à 4 heures du matin récompensé par de belles coupes offertes par le conseiller départemental.
- Espace loisir matinal de badminton pour les familles en début de journée.
- Découverte du rugby animée par Eedf Terre de l'Ysieux.
- Présentation participative du Tai Chi animée par le Shoto Karaté Club.



Au marché de Noël :

- Une participation de Sophie Dubois (ex-présidente du club marlyisien de marche nordique) au profit du Téléthon avec une vente de magnifiques couronnes de Noël.

Des centaines de personnes ont pu montrer leur solidarité en apportant des dons, des bouchons, des gâteaux, des cannettes et surtout des sourires.

À noter que tous les versements faits sous forme de chèque donnent droit à une réduction d'impôt sur le revenu de 66 % et que ces dons sont toujours possibles. Il suffit de me contacter.

Ces derniers temps, nous espérons motiver toutes les associations marlysiennes à nous rejoindre pour que cette collecte soit une énorme réussite. L'objectif a été atteint en partie et nous espérons être encore plus nombreux l'année prochaine pour le Téléthon 2024. Il suffira de me contacter dès maintenant.

Cette année, après des semaines de travail pour préparer cet évènement, ce travail a été récompensé.



Le bilan du Téléthon 2023 est largement positif et nous avons à nouveau obtenu un record de dons : 3 550 € intégralement reversés à l'AFM Téléthon et ce n'est peut-être pas fini...

Merci aux centaines de visiteurs.

Merci à tous les organisateurs pour les animations présentées.

Merci à tous ceux qui m'ont aidé pour la buvette et pour la décoration de la salle des sports.

Merci à notre spécialiste de l'Harmonie des énergies.

Merci à Christophe Le Navelan « Monsieur Bouchon » pour sa présence.

Merci à Antony Arciéro pour sa visite.

Merci aux gardiens de la salle des sports pour nous avoir énormément aidés.

Merci à tous ceux qui ont respecté la propreté de la salle des sports.

Merci à Jetlagfood, à Mouss'Auto, au centre Leclerc, à Pizamust, aux boulangeries de Marly-la-Ville et de St Witz, et je dois en oublier...

Merci à Monsieur le Maire pour sa fidélité, ainsi qu'aux élus que nous avons eu l'honneur d'accueillir.

Et rendez-vous l'année prochaine !

Thierry Dore

Organisateur accrédité AFMTELETHON 2023

Président de Marly Bad

CYCLO CLUB

**NOTRE RANDONNÉE DE L'YSIEUX
DU 12 MAI**

Notre fédération, la Fédération Française de Cyclotourisme, a fêté ses 100 ans le 8 décembre 2023. Nous comptons actuellement 100 000 licenciés répartis dans 2 500 clubs, dont le cyclo-club de Marly-la-Ville.

Afin de se faire connaître et attirer de nouveaux cyclos, les clubs organisent chaque année leur randonnée. La nôtre aura lieu le dimanche 12 mai au départ de l'Espace Culturel Lucien Jean, rue Marcel Petit, à partir de 7h.

Trois parcours route seront proposés : 52km, 77km et 115km. L'inscription est de 5€ pour les licenciés de notre fédération et 7€ pour les non-licenciés.

Nos amis marcheurs sont invités à choisir parmi trois parcours : 10km, 15km et 20km, pour une inscription à 5€.

Ces sorties sont encadrées par nos licenciés et assurées par le club.

Des ravitaillements sont proposés, et ceux de notre club ont la réputation d'être copieux et appétissants, car tous les mets sucrés et salés présentés sont faits maison par les membres du club. De plus, un sandwich et une boisson sont offerts à l'arrivée.

Notez cette date dans vos agendas et venez partager un bon moment avec d'autres amoureux du vélo.

Et si vous roulez seul et souhaitez faire l'expérience d'une sortie en groupe, consultez notre site internet où vous trouverez toutes les infos pratiques.

cyclo.marly.la.ville.95@gmail.com

Site internet : cyclo-club-marly-la-ville.clubeo.com



K'DANSES ET SES BIENFAITS

C'est une belle saison qui a débuté avec la promesse de bons moments d'apprentissage, de plaisir de la danse, de sorties et d'amusements.



La danse, bien plus qu'une série de pas coordonnés, incarne un langage universel qui parle à l'âme, guérit l'esprit et fortifie le corps. La danse c'est une Échappatoire Émotionnelle, un Renforcement du Corps et de l'Esprit, une Connexion Sociale et Émotionnelle, un Boost pour le Cerveau, une Invitation à l'Épanouissement Personnel...

En somme, la danse transcende les frontières de l'expression humaine. Elle ouvre des portes à la découverte de soi, encourageant l'estime de soi et la créativité. À travers ses multiples bienfaits, la danse devient bien plus qu'une simple activité physique ; elle devient une passerelle vers un épanouissement global.

Cette saison, deux nouveaux cours sur Marly-la-Ville, **un cours de Zumba** tous les jeudis et **un cours de Salsa avancés / Rueda** tous les lundis. En plus des nombreux cours, des stages sont également proposés certains dimanches après-midi, ouverts à tous, ils permettent ainsi à chacun de découvrir de nombreuses danses.

Le programme de cette saison 2023/2024

- Stages de **Valse viennoise** et Swing, le 4 février 2024 ;
- Stage de **Country Line Dance**, le 17 mars 2024 ;
- Stages de **Salsa et Bachata**, le 28 avril 2024.

Notre site est à votre disposition et regroupe toutes les informations utiles : tarifs, horaires, lieu des cours, stages, soirées, évènements ... N'hésitez pas à le consulter :

www.k-danses.com

Chez K'Danses, l'ambiance est comme à chaque saison particulièrement festive avec ses cours de danse, ses soirées dansantes, ses activités récréatives, ses évènements caritatifs, ses sorties, son gala, son week-end, que du bonheur de partager tout cela avec nos adhérents !

« *La Danse, un minimum d'explications, un minimum d'anecdotes et un maximum de sensations...* » Alors, pour le vérifier, n'hésitez plus et venez nous rejoindre...

Alors on Danse !

Patricia GALLO, présidente de l'association K'Danses

Association affiliée à la Fédération Française de Danse

www.k-danses.com



Eliott K'Danses

07 81 87 59 84

TENNIS CLUB MARLY-LA-VILLE :

« Madagascar tennis project » à la rencontre du tennis malgache, du tennis club de Marly-la-Ville à Antananarivo



Depuis plus d'un an, les clubs de tennis de Marly-la-Ville et d'Herblay ont créé le projet intitulé « **Madagascar tennis project** ». Thomas Friant, directeur sportif à Marly-la-Ville, Louane Chabaud, enseignante au tennis club de Marly-la-Ville, Bertrand Levacher, directeur sportif à Herblay, sont partis en terre malgache avec Miary Rakotodramboa, jeune diplômé d'Etat en France, dans le but d'aider au développement du tennis à Madagascar, avec les trois objectifs suivants :

- **Objectif 1** : amener du matériel de tennis (raquettes) qui n'a plus d'utilité en France pour les enseignants, joueurs et enfants de Madagascar.
- **Objectif 2** : intervenir dans des écoles et promouvoir le tennis.
- **Objectif 3** : partager et former des enseignants

300 kilos de raquettes ont été récoltés aux clubs de Marly-la-Ville et d'Herblay. Le transport des raquettes a été financé par une soirée malgache au club d'Herblay et une tombola au club de Marly-la-Ville.

L'action a été réalisée lors des congés de la Toussaint 2023 avec un programme de 10 jours sur place.

Présentation du projet en quelques chiffres :

- 3 villes : Antananarivo, Antsirabe et Tamatave.
- 3 écoles.
- 5 clubs de tennis.
- 650 enfants.
- 110 enseignants.

L'organisation du séjour était la suivante :

- 1 journée dans 1 école.
- 2 journées en club partage, formation des 10 ans et moins, des ados et des compétiteurs.
- Distribution de raquette à la fin des 3 jours.

En conclusion, ce séjour était une première à Madagascar ! Ce fut une expérience humaine incroyable dans l'un des pays les plus pauvres du monde mais chaleureux et accueillant. Les enfants malgaches sont très adroits et très joueurs.

Nous remercions les adhérents du club pour le don de raquettes et la participation aux transports.

Thomas Friant et Louane Chabaud

Vie gourmande La recette de Mamie Didine

POULET AUX ÉPICES ET AU MIEL



Historique

Les volailles sont domestiquées depuis environ 8 000 ans, alors que le miel était déjà consommé par les hommes préhistoriques. Mais il semble que les deux ne se soient rencontrés qu'à l'époque romaine.

Durée : Environ 1 heure et 30 minutes

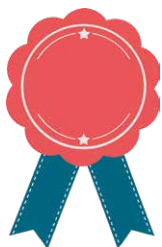
Ingrédients pour 4 personnes

- > 4 cuisses de poulet
- > 1 citron confit au sel
- > 2 carottes
- > 2 oignons
- > 1 poivron jaune
- > 12 tomates cerises
- > 2 c.à.s de concentré de tomate
- > 1 bâton de cannelle
- > 1 c.à.c de cumin
- > ½ c.à.c de safran
- > 30 cl de bouillon de volaille
- > 2 c.à.s de miel
- > 100 gr d'amandes effilées
- > 3 c.à.s d'huile d'olive
- > 1 brin de basilic
- > Sel, poivre

Réalisation

- Coupez le citron en demi-rondelles. Hachez les oignons.
- Epluchez et coupez les carottes en rondelles.
- Coupez le poivron en lamelles, après l'avoir égrainé.
- Faites colorer le poulet dans une cocotte avec l'huile d'olive. Réservez.
- Dans la même cocotte, faites revenir 3 minutes les oignons et les carottes, puis ajoutez les épices.
- Mélangez, puis incorporez le concentré de tomates, le poivron et les tomates.
- Versez le bouillon, salez et poivrez.
- Badigeonnez de miel le poulet, puis remettez-le dans la cocotte avec les rondelles de citron.
- Couvrez et mettez au four pendant 45 minutes à 180°C.
- Retirez le couvercle 10 minutes avant la fin de la cuisson.
- Faites colorer les amandes dans une poêle et versez-les dans la cocotte. Parsemez de basilic effeuillé et dégustez avec une semoule, du riz, des pâtes ou du boulgour.

FÉLICITATIONS À LAURENA NEUSCHWANDER



La Municipalité adresse ses plus vives félicitations à Laurena Neuschwander, récipiendaire d'une médaille d'argent dans la discipline « Carrousel » catégorie Carrousel Poney Open, au cours du dernier Generali Open de France. Conquérir un titre ou une médaille lors du Generali Open de France est un événement majeur dans la vie d'un cavalier et de son établissement équestre !

LE CINÉMA DE L'YSIEUX FERME BIENTÔT SES PORTES !

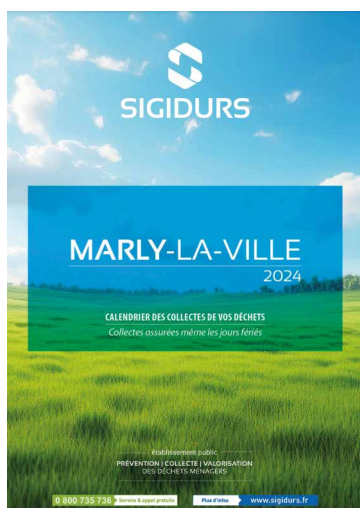
Après une énième séance le 25 février, le cinéma de l'Ysieux fermera temporairement ses portes pendant dix-huit mois, en raison de travaux de rénovation.

Au programme de ce chantier : 2 salles de 157 et 73 places, 1 terrasse permettant des projections en plein air, 1 espace d'accueil plus convivial, 1 salle de médiation pour les groupes ainsi que des bureaux et des installations techniques de dernière génération.

En attendant la réouverture, la programmation sera maintenue et délocalisée à l'Espace Germinal à Fosses et plus ponctuellement à l'Espace Culturel Lucien Jean à Marly-la-Ville. Toutes les infos : www.cinema.roissypaysdefrance.fr



CALENDRIER DE COLLECTE DES DÉCHETS 2024



Courant décembre, chaque foyer marlyisien a reçu gratuitement dans sa boîte aux lettres le calendrier de collecte des déchets 2024 du Sigidurs. Un outil précieux à conserver pour connaître les dates et les jours pour présenter ses poubelles à la collecte.

Également consultable en ligne sur : www.sigidurs.fr

INFOS PRATIQUES

Accueil :

La Mairie de Marly-la-Ville vous accueille :
- lundi, mardi, jeudi et vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 18h
- mercredi et samedi de 8h30 à 12h00
➤ Contact : 01 34 47 46 46 / mairie@marlylaville.fr

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) :

➤ Contact : 01 34 47 46 55

Police Municipale :

- Pour joindre la Police Municipale, contactez la messagerie vocale au 01 34 47 46 53
- Police intercommunale Roissy Pays de France : 01 34 31 31 21
- Gendarmerie Nationale : 17
- Samedi : Permanence en Mairie sur rendez-vous de 9h à 12h, le 1^{er} et 3^{ème} samedi du mois

Service Comptabilité :

➤ Contact : 01 34 47 46 56

Service Urbanisme :

➤ Contact : 01 34 47 46 49

Service Enfance, Jeunesse, Centre de Loisirs :

➤ Contact : 01 34 47 46 43

Relais Petite Enfance (RPE), Lieu Accueil Enfants Parents (LAEP) :

➤ Contact : 01 34 68 14 91

Service Culturel :

- Espace Culturel Lucien Jean : 01 34 31 37 60
- École Municipale de Musique : 06 08 88 66 42
- École Municipale de Danse : 06 28 62 74 74
- Bibliothèque Municipale : 01 34 72 74 14

Service Restauration, Entretien, Atsem :

➤ Contact : 01 34 47 46 54

Services Techniques :

➤ Contact : 01 34 47 46 47

Service Communication :

➤ Contact : 01 34 31 37 60

Pour suivre l'actualité de votre commune :

www.marly-la-ville.fr

L'application CentoLive

La page Facebook @villedemarlylaville

MARLY-LA-VILLE - VAL D'OISE
CONSEIL MUNICIPAL
LISTE DES DÉLIBÉRATIONS APPROUVÉES

SÉANCE DU LUNDI 23 OCTOBRE 2023

SUIVANT L'ARTICLE L2121-25 DU CGCT

FINANCES

N° 50 – Subvention pour l'association BENET MOM – À **L'unanimité**

PERSONNEL

N° 51 – Mise à jour du tableau des effectifs – À **L'unanimité**

N° 52 – GIG Ile de France – Renouvellement de la convention relative à l'établissement des dossiers CNRACL par le Centre de Gestion – À **L'unanimité**

INTERCOMMUNALITÉ

N° 53 – CARPF - RAPPORT D'ACTIVITÉS 2022 – À **L'unanimité**

N° 54 – Présentation du rapport d'observations définitives établi par la Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France - cahier n°1 : contrôle organique - exercices 2017 et suivants – contrôle de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France – À **L'unanimité**

N° 55 – Présentation du rapport d'observations définitives établi par la Chambre régionale des comptes d'Ile-de-France - cahier n°2 : aménagement - exercices 2017 et suivants – contrôle de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France – À **L'unanimité**

N° 56 – CARPF – Approbation du recrutement d'un agent de police municipale par la CARPF – À **L'unanimité**

N° 57 – CARPF – Approbation du recrutement deux agents de police municipale par la CARPF – À **L'unanimité**

N° 58 – CARPF – Point Relai Vélo – À **L'unanimité**

N° 59 – SIFOMA – Annexe CENTRE DE SANTE FRANCINE LECA – Rapport d'activités 2022 – À **L'unanimité**

N° 60 – SIRESCO – Rapport d'activités 2022 – À **L'unanimité**

N° 61 – Modification des statuts du SIRESCO – À **L'unanimité**

N° 62 – Désignation des représentants SIRESCO – À **L'unanimité**

URBANISME

N° 63 – Nouveau classement sonore des voies routières déterminant l'isolement acoustique des bâtiments d'habitation dans les secteurs affectés par le bruit dans le département du val d'Oise – À **L'unanimité**

N° 64 – Convention d'implantation et d'usage des bornes enterrees – OAP 5 – rue du Colombier / rue Nouvelle – le Haras à Marly-la-Ville - FONCIM – À **L'unanimité**

N° 65 – Acquisition de la parcelle AA368, lot 4, sise le Château – OAP3 - EPFIF – À **L'unanimité**

N° 66 – Délégation Consentie au Maire Par Le Conseil Municipal Au Titre De L'article L2122-22 CGCT - Alinéa 16 - D'intenter Au Nom De La Commune Les Actions En Justice Ou De Défendre La Commune Dans Les Actions Intentées Contre Elle – À **L'unanimité**

ENFANCE

N° 67 – Séjour ski 2024- Service Enfance – Jeunesse – vote des tarifs – À **L'unanimité**

N° 68 – AVENANT à la Convention tripartite entre les communes de MARLY LA VILLE – FOSSES et Madame Claudia THERMIDOR COLNET incluant une troisième collectivité le CIAS Carnelle Pays de France – Supervision LAEP – À **L'unanimité**

AFFAIRES SCOLAIRES

N° 69 – Convention de financement dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique - Projet « Cogni'classes » Ecole Elementaire Le Bourg – À **L'unanimité**

N° 70 – Convention de financement dans le cadre du fonds d'innovation pédagogique - Projet « Ecouter de l'écrit et le comprendre » - Ecole Maternelle du Bois Maillard – À **L'unanimité**

SÉANCE DU LUNDI 11 DÉCEMBRE 2023

SUIVANT L'ARTICLE L2121-25 DU CGCT

FINANCES

N° 71 – Régularisation des amortissements pour des biens acquis Exercices 1991 à 2022 – À **L'unanimité**

N° 72 – Décision modificative n°1/2023 - Operations de regularisations comptables sur le budget 2023-cession de terrain – À **L'unanimité**

N° 73 – Décision budgétaire modificative n°2/2023 – À **L'unanimité**

N° 74 – Ouverture de crédits d'investissement budget 2024 (02) – À **L'unanimité**

PERSONNEL

N° 75 – CIG Ile de France – Convention relative à la mise à disposition d'un agent du centre de gestion pour une mission d'assistance à l'archivage – À **L'unanimité**

N° 76 – Mise à jour du tableau des effectifs – À **L'unanimité**


N° 77 – Instauration d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle – À **L'unanimité**

Retrouvez toutes les
délibérations du conseil
municipal sur
www.marly-la-ville.fr

NAISSANCES

MEIRESONNE Nola	19/09/2023
ALAND Indira	20/10/2023
DUPRÉ Nina	26/10/2023
GELY BOSQUET Colin	21/12/2023

ALLIANCES



LAHDIRI Yacine et DIBUSZ Emilie.....	16/09/2023
KOTUSIK Grégory et EGO Jennifer	23/09/2023
PAMBA Philippe et BAILLEUX Valérie	27/10/2023
MENDY Franklin et YACEF Meriem.....	28/10/2023
NAJI Mohamed et HASSAN Nada	11/11/2023
DUC Thierry et BONCH Vanessa	25/11/2023

PARTANCES

OUBAKI Mohamed	73 ans (30/08/2023)
SEREIS Danièle	79 ans (20/10/2023)
VAREILLAS Pierre	80 ans (20/10/2023)
KRZESINSKI Thierry.....	59 ans (29/10/2023)
BOURDA Patrick	49 ans (30/10/2023)
PROCHASSON Jean Claude.....	88 ans (04/11/2023)
MAREC Alain	60 ans (15/11/2023)
MOURET Alain	80 ans (25/11/2023)
MINATCHY Julien	86 ans (02/12/2023)
CONSTANTY Robert.....	66 ans (09/12/2023)



Agenda

2024

VEN. 2 FÉVRIER

MAGIE-MENTALISME

► Viktor Vincent*

MER. 7 FÉVRIER

► Kioskamusic

DU 23 FÉVRIER AU 23 MARS

► Festival Littérature Jeunesse

Bibliothèque Municipale

SAM. 2 MARS

CONTE MUSICAL

► Pierre et le loup*

VEN. 8 MARS

DANSE

► Printemps de la Danse*

MER. 13 MARS

► Don du sang

Salle des fêtes

SAM. 23 MARS

MUSIQUE

► Concert « Musique baroque »

Église Saint-Etienne

DIM. 24 MARS

► La Dictée et son certif

Salle des fêtes

JEU. 28 MARS

► Kioskamusic

VEN. 5 ET SAM. 6 AVRIL

THÉÂTRE

► Le TAM*

DU 6 AU 21 AVRIL

► Fête foraine

Parc Allende

VEN. 3 MAI

CONCERT

► Tribute to Amy Winehouse*

MER. 8 MAI

COMMÉMORATION

► Cérémonie du 8 mai 1945

SAM. 11 MAI

MUSIQUE

► Les compositrices à l'honneur

Église Saint-Etienne

VEN. 24 MAI

► Kioskamusic

VEN. 24 MAI

DANSE / HORS LES MURS

► « From England with love » de Hofesh Shechter

Espace Germinal de Fosses

VEN. 24 ET SAM. 25 MAI

COMÉDIE MUSICALE

► Les Chup's*

SAM. 8 JUIN

► Spectacles en plein air

Du parc Allende (Marly-la-Ville) au Jardin de Serrès (Fosses)

VEN. 14 ET SAM. 15 JUIN

DANSE

► Spectacle de l'École municipale de Danse*

DU 14 AU 23 JUIN

CIRQUE / HORS LES MURS

► « I love you two » de Circus I love you

Stade Auguste Delaune à Villeparisis

SAM. 15 JUIN

► Kioskamusic

VEN. 21 JUIN

MUSIQUE

► Fête de la Musique*

SAM. 29 JUIN

MUSIQUE

► Concert de l'École municipale de Musique



EXPOSITIONS

> Jusqu'au 9 février

Les artistes de Marly-la-Ville s'exposent !*

> Du 26 février au 5 avril

Club Image et Son*

* À l'Espace Culturel Lucien Jean

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h, sauf le mercredi de 9h à 12h. Les expositions sont visibles les soirs de spectacles.



Retrouvez tous les prochains événements sur le site www.marly-la-ville.fr



*Spectacles et événements proposés à l'Espace Culturel Lucien Jean, rue Marcel Petit